AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP - 3-3-77389932

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36-01-74

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
Sous-Régisseur de recettes de la D.D.A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C.C.P. RENNES 9404-94

Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : P. JOURNET — Numéro du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 528 AD

Bulletin n° 59 — 24 février 1977

AVIS A NOS ABONNES

Ce bulletin est le dernier que recevront les personnes n'ayant pas renouvelé leur abonnement pour 1977

SEMIS DE CHOUX FOURRAGERS ET LEGUMIERS EN PEPINIERES

Les jeunes choux en pépinières sont assez fréquemment atteints par divers champignons, dont certains provoquent la maladie du "pied noir" et d'autres, des taches sur feuilles, dues notamment au mildiou.

Par ailleurs, de nombreux insectes (larves de la mouche du chou, de divers charançons, altises, pucerons...) peuvent leur occasionner des dommages sensibles.

Pour protéger les plants de choux de toutes ces attaques, il est nécessaire de mettre en oeuvre les moyens de lutte suivants :

1° - Rotation : éviter d'implanter la pépinière dans un endroit où il y a eu une crucifère (choux, colza...) depuis moins de 3 ans.

2° - Traitement du sol

- avant semis : la préparation superficielle du sol sera précédée d'un traitement insecticide avec l'un des produits du tableau ci-après :

Matière active	Nom commercial	Dose de matière active à l'are
Chlorfenvinphos	Birlane, Basosol, Psilatox	60 g
Diazinon	Basudine 10 G, Umuter D	80 g
Diéthion	Hylémox poudre, Kilspide, Rhodocide	50 à 60 g
Lindane	Nombreuses spécialités	15 g
Trichloronate	Phytosol	25 g

P. 1/86

.../...

- après semis : dès que possible après le semis, réaliser un arrosage léger du sol avec une préparation contenant 16 g de Mancozèbe (Dithane M 45, Sandozèbe) ou 16 g de Zinèbe (nombreuses spécialités), pour 10 l d'eau.

3° - Traitement de la semence : opérer par brassage des graines avec l'une des nombreuses spécialités fongicides proposées dans le commerce pour cet usage.

4° - Traitements de la levée à l'arrachage : effectuer toutes les 2 semaines une pulvérisation de bouillie préparée avec l'un des fongicides suivants : Mancozèbe, Manèbe, Propinèbe ou Zinèbe, auquel il conviendra d'ajouter un insecticide à base de Parathion ou de Phosalone.

MOUCHE DE L'OIGNON

La lutte préventive contre la larve de cet insecte (asticot blanc qui s'attaque aux bulbes) peut être réalisée en traitant soit le sol, soit les semences et les plants avec l'un des produits suivants :

Matière active	Nom commercial	Traitement de sol en plein	Traitement semence		Trempage plants
		Dose M.A. en g/are	Dose M.A. en g/kg graines	Dose M.A. en g/kg bulbes	Dose M.A. en g/10 l d'eau
Carbophénothion	Rémadion M G 5	60 G			
Chlorfenvinphos	Basosol, Birlane, Psilatox	50 G ou P			
Chlorfenvinphos + Parathion éthyl	Birlane mixte granulé	50 + 50 G			
Chlorpyriphos	Dursban 5 G	30 G			
Diazinon	Basudine 10 G, Umuter D	80 G			
Dichlofenthion	Tri VC 13	60 G			
Diéthion	Hylémox granulé ou poudre, Rhodocide, Kilspide	50 G	60	6	60 (Hylémox)
Fonofos	Dyfonate 5 G et 10 C E	20 G			
Trichloronate	Phytosol	25 G ou P	40	4	25

M.A. : Matière active ; G : Granulés ; P : Pulvérisation ;

La mouche de l'oignon s'attaque également aux échalotes et parfois aux poireaux. La lutte est identique sur ces cultures.

Remarque : Si le traitement de sol peut être réalisé en localisation sur le rang, ce qui est souhaitable, la dose/ha sera réduite en tenant compte de la surface effectivement traitée.

POURRITURE BLANCHE DES RACINES ET DES BULBES SUR ECHALOTES, OIGNONS ET POIREAUX

En 1976, comme l'année précédente, cette affection cryptogamique a occasionné des dommages importants dans de nombreuses cultures de Bretagne.

.../...

craint de ne pas pouvoir entrer dans la parcelle en début de printemps. La rémanence d'action des produits est insuffisante pour contrôler les levées tardives de printemps, surtout pour le Tok 25 et pour les semis précoces.

- en post levée précoce : entre le stade 1 et 3 feuilles du blé tendre d'hiver, Dicuran liquide, Dicuran granulé, Chlortocide, Savirade, Tok 25. Cette époque est intéressante, car elle permet de traiter sur adventices jeunes et d'avoir une rémanence suffisante sur les levées de printemps. Cependant les produits peuvent être agressifs par temps froid, surtout le Tok 25.

- au tallage : Dicuran liquide et Chlortocide, Printan 22 1 et Gradyx, Dosanex FL, et Dosanex granulé, Ofal, Tolkan, Printan K et Fagal, Caryne et Néobine, Avenge. L'efficacité des produits dépend du stade des folles avoines au moment du traitement. Caryne et Néobine n'agissent que sur les folles avoines levées et ayant moins de 3 feuilles : ils ne conviennent donc pas aux situations où la levée des adventices est échelonnée (terres se réchauffant mal). Les autres produits agissent sur les folles avoines avant leur tallage. L'Avenge agit sur les folles avoines ayant au moins 3 feuilles car elles doivent être suffisamment développées pour bien absorber l'herbicide.

- en début montaison : Avenge, Barnon, Suffix, Suffix QX. Ces produits sont souples d'emploi car ils agissent sur folles avoines développées. Ils permettent de retarder l'application et donc de pouvoir juger de l'importance de l'infestation avant de traiter. Leur efficacité est réduite si, durant les trois semaines qui suivent le traitement, le temps est peu "poussant" et ne permet pas à la culture d'étouffer l'adventice.

Note : Certains herbicides efficaces sur folles avoines sont spécifiques de ces adventices : Avenge, Barnon, Suffix et Suffix QX, Caryne, Néobine. Cependant la Caryne est efficace sur Agrostide jouet du vent ; Suffix et Suffix QX ont une action frènatrice marquée sur l'Avoine à chapelet. La Néobine agit sur l'Agrostide jouet du vent et les dicotylédones.

- Herbicides efficaces sur ray-grass

- Les herbicides efficaces sur folles avoines et non spécifiques de ces adventices détruisent bien le ray-grass. L'action des produits est meilleure sur ray-grass peu développé, cependant les herbicides restent efficaces jusqu'au stade une talle de l'adventice.

- Parmi les autres herbicides actifs sur ray-grass, certains ont une efficacité correcte : Herbalt et Herbalt S, Tolion, Tribunil en pré levée, Chandor, Gradic ; d'autres ont une efficacité irrégulière : Igrane, Norlan, Tribunil, en post levée.

- Herbicides efficaces sur vulpin

Tous les produits sont efficaces sur ces graminées et le choix se fera en fonction du prix, de la bonne efficacité sur les dicotylédones, et de la rémanence d'action pour les herbicides de pré levée des céréales d'automne.

R. LAGARDE
Ingénieur d'Agronomie

L'Ingénieur et le Technicien chargés des Avertissements Agricoles

G. PAITIER et M.P. VANNIER

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "Bretagne"
J. DELOUSTAL

Dernière note : Bulletin n° 58 du 25 janvier 1977

P 87

La lutte comprend plusieurs mesures complémentaires :

1° - Rotation : ces cultures ne doivent pas revenir trop souvent sur le même sol : prévoir un intervalle de 4 ans au minimum.

2° - Traitement du sol de la pépinière : lorsque les oignons et poireaux sont semés en pépinière, il est recommandé d'en désinfecter le sol suffisamment tôt avant semis. Utiliser la vapeur ou un fumigant à base de Dazomet ou de Métam sodium.

3° - Traitement de la semence : on aura recours à l'un des produits suivants :

- Bénomyl : . Echalote : 15 g de M.A., soit 30 g de Benlate pour 10 kg de bulbes.
  . Oignon et poireau : 15 g de M.A., soit 30 g de Benlate par kg de graines.
- Carbendazime : . Echalote : 15 g de M.A., soit 30 g de Bavistine pour 10 kg de bulbes.
- Méthylthiophanate : . Echalote : 49 g de M.A., soit 70 g de Pelt 44 pour 10 kg de bulbes.

LE DESHERBAGE DES CEREALES CONTRE LES GRAMINEES ADVENTICES

I - LES PRODUITS NOUVEAUX

Les herbicides antigraminées utilisables sur céréales ont fait l'objet d'un tableau publié dans les Avertissements Agricoles de décembre 1975, auquel il sera possible de se reporter. Depuis de nouveaux produits ont été autorisés.

Trois produits s'emploient en post semis pré levée

- Le Prodix, association de néburon + isoproturon (1750 + 1750 g), autorisé sur blé et orge d'hiver, efficace sur dicotylédones et vulpin, irrégulier sur ray-grass.
- Le Fargo, herbicide microgranulé, associant du triallate et du néburon (2000 + 3500 g), autorisé sur blé et orge d'hiver, efficace sur dicotylédones, vulpin, ray-grass et folles avoines.
- Le Gradic, association de nitrofène + méthazole, (1562 + 1250 g), autorisé sur blé d'hiver, efficace sur dicotylédones et vulpin, irrégulier sur ray-grass.

Trois produits s'emploient durant le tallage de la céréale

- Le Printan K, association d'isoproturon + MCPP, (1500 + 1700 g), autorisé sur blé et orge d'hiver, efficace sur dicotylédones, vulpin, ray-grass et folles avoines.
- Le Fagal, association d'isoproturon, d'ioxynil et de MCPP (1015 + 184 + 553 g), autorisé sur blé et orge d'hiver, ainsi que sur orge de printemps, efficace sur dicotylédones, vulpin, ray-grass et folles avoines.
- Le Dosater, association de métoxuron + MCPP (2000 + 1170 g), autorisé sur blé et orge d'hiver, efficace sur dicotylédones et vulpin.

Un produit s'emploie en début de montaison du blé

- Le Suffix QX, à base de flampropméthyle (450 g), autorisé sur blé d'hiver et de printemps, spécifique des folles avoines.

Remarque : Le Suffix et l'Avenge, autorisés sur orge de printemps, ont leur emploi étendu aux orges d'hiver.

II - LA SITUATION DES CEREALES EN BRETAGNE A L'EGARD DES ADVENTICES

- Folles avoines : semis précoces (avant le 15 novembre), il y a eu des levées d'automne, mais peu importantes : il est nécessaire de traiter le plus rapidement possible. Semis tardifs, les levées de printemps commencent, il faut traiter au plus tard au stade 3 à 4 feuilles des folles avoines. Si la parcelle est peu infestée, on peut attendre le début montaison du blé ou de l'orge et traiter seulement si nécessaire le blé, au Suffix ou au Suffix QX, l'orge au Barnon ou à l'Avenge.
- Ray-grass : les levées ont été importantes et les adventices sont à un stade avancé : il faut traiter rapidement.
- Vulpin : les parcelles sont encore peu envahies, les traitements sont moins urgents, d'autant que l'adventice est encore sensible en début tallage.

III - LE CHOIX DES PRODUITS EN FONCTION DE L'ADVENTICE

- Herbicides efficaces sur folles avoines
  - au semis : Dicuran liquide, Dicuran granulé, Chlortocide, Tok 25, Avadex BW granulé, Avadex BW liquide, Fargo granulé, Savirade. Cette époque de traitement s'impose si on